

Comment exporter vers l'Union Européenne?

Pas à pas



Imaginons l'exemple suivant: vous êtes un exportateur malgache qui souhaite exporter de la t-shirts en coton vers la Belgique. Que devez-vous savoir?

À propos de l'Export Helpdesk	Conditions et taxes	Droits de douane	Régimes préférentiels	Statistiques commerciales	Liens	What's New
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	-----------------------	---------------------------	-------	------------

1 Quel est le code douanier pour mon produit dans la classification européenne des produits?

D'abord, vous devez connaître le code spécifique du produit dans la classification européenne des produits. Vous avez juste à cliquer sur "formulaire". En consultant la base de données vous trouverez que les t-shirts en coton sont classés sous le code: 61102091

2 Quelles sont les conditions que mon produit doit remplir pour être importé dans l'UE? Quelles taxes s'appliquent?

Quels sont les contrôles techniques? Quelles sont les normes d'étiquetage ? Et les règles de production biologique? etc. Quel est le taux de TVA applicable à la t-shirts en coton en Belgique? Vous trouverez toutes ces informations dans la section "Conditions et Taxes".

3 Quelle tarif s'applique à mon cas? Est-ce que je peux bénéficier d'un tarif préférentiel?

Dans la section "Droits de douane", vous trouverez que l'exportation de t-shirts en coton du Madagascar bénéficie du Schéma des Préférences Généralisées (SPG) et des Accord de Partenariat économiques (APE). Dans le cadre de ces accords, les taxes à payer sont supprimées pour les exportateurs de t-shirts en coton malgache (au lieu du 12% de droit d'accise normal) Ceci signifie qu'il n'y aura pas de droits de douane à payer pour vous.

4 Où puis-je trouver les détails sur les régimes préférentiels ? Comment puis-je certifier l'origine de mon produit?

Dans la section "Régimes préférentiels" vous trouverez les informations détaillées des accords commerciaux SPG et APE. Dans la sous-section " Documents à présenter pour bénéficier d'accords préférentiels" vous trouverez, la preuve d'origine que vous devez soumettre pour démontrer que votre t-shirts en coton provient de Madagascar et que vous permettra de bénéficier de la réduction de tarif à l'importation. Vous apprendrez par exemple, que sous le régime SPG, pour bénéficier de tarif préférentiel, le certificat d'origine 'formulaire A' est nécessaire. En cliquant sur "formulaire", vous trouverez les conditions que votre t-shirts en coton doit remplir pour être classé comme originaire du Madagascar.

5 Comment puis je obtenir des statistiques commerciales détaillées?

Dans la section "Statistiques commerciales" vous verrez que l'année dernière, l'Union Européenne a importé pour une valeur de € 19 384.340 de t-shirts en coton du Madagascar. Le premier marché d'exportation au sein de l'UE pour ce produit était l'Allemagne.

6 Comment trouver les partenaires de l'UE ?

En consultant la section "Liens", vous trouverez la liste des autorités douanières de l'UE, les Chambres de Commerce de l'UE, des associations commerciales ainsi que des liens vers des espaces commerciaux et des répertoires des entreprises.



Comment exporter vers l'UE? Renseignez-vous à www.exporthelp.europa.eu